



### **III- Projet Locatif Mairie**

Lors de la réunion du conseil en date du 27 février dernier, l'assemblée a entériné le scénario n° 2.

Le Maire rend compte de la complexité du dossier au regard des différentes demandes de subvention. Depuis cette année, l'État (DETR), le Département et le SYDED imposent aux porteurs de projets des contraintes liées aux performances énergétiques. Des études de performances énergétiques doivent être réalisées afin d'obtenir les meilleurs résultats et les subventions correspondantes. Le niveau BBC Rénovation doit être atteint à minima pour obtenir les meilleures subventions possibles.

Les dossiers sont en cours de montage. D'autres pistes de subventions sont en cours au niveau de la Région (dispositif « EFFILOGIS ». L'opération CEE (Certificats d'Économies d'Énergie), piloté par le PETR Doubs Central. Le dépôt d'un dossier sera prochainement déposé pour être éligible aux aides figurant dans ce dispositif.

Le Maire fait part au conseil que toutes ces démarches vont occasionner un certain retard quant au début des travaux.

### **IV – Questions diverses**

En marge des travaux d'investissement 2024, le Maire suggère de procéder à une opération « rebouchage de trous et autres nids de poules » sur les tronçons de voirie qui en ont besoin.

L'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 21h30.